



Avis d'appel d'offres ouvert N°01/Mourafaka/2020 (Séance publique)

Le 29/05 /2020 à 10H30, il sera procédé en séance publique dans la salle de réunions de l'Office du Développement de la Coopération (ODCO) à l'ouverture des plis concernant l'appel d'offres sur offres de prix n°01/Mourafaka/2020, relatif à la réalisation de l'accompagnement des coopératives bénéficiaires du programme Mourafaka d'appui post création des coopératives (2ème tranche), en 09 lots :

- Lot n° 1 : Provinces et préfectures de : Laayoune, Boujdour, Tarfaya, Aousserd et Dakhla.
- Lot n°2 : Provinces et Préfectures de : Guelmim, Tan Tan, Es-Semara, Assa Zag et Tata.
- Lot n° 3 : Provinces et Préfectures de : Fès, Sefrou et Boulemane.
- Lot n°4: Provinces et Préfectures de : El houceima, Guercif, Taounate et Taza.
- Lot n °5 : Provinces et Préfectures de : Oujda Angad, Jerada, Berkane, Figuig, Nador , Taourirt et Driouch.
- Lot n° 6 : Provinces et préfectures de : Tinghir et Taroudant.
- Lot n° 7 : Provinces et préfectures de : Safi, El jadida, Sidi Bennour et Youssoufia.
- Lot n°8: Provinces et préfectures de : Agadir Ida-Outanane , Inezgane-Aït Melloul, Chtouka-Aït Baha et Tiznit.
- Lot n°9 : Provinces et préfectures de : Marrakech, Chichaoua, Al Haouz, El Kelaa des Sraghna, Essaouira et Rehmna.

Le dossier de l'appel d'offres peut être retiré gratuitement à la Division Financière et des Ressources Humaines, (Service Financier et Recouvrement) de l'Office du Développement de la Coopération sis à 13 rue Dayet Aoua, Agdal-Rabat, B.P : 1297, dans les conditions prévues dans l'article 19 du décret n°2.12.349 du 8 Joumada I 1434(20 mars 2013) relatif aux marchés publics. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat à l'adresse électronique : www.marchespublics.gov.ma et sur le site Web de l'Office du Développement de la Coopération : www.odco.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

- Lot n° 1 : Trente Cinq Mille Six Cent Quarante Dirhams (35.640,00 DHS)
- Lot n° 2 : Dix-neuf Mille Quatre Cent Quarante Dirhams (19.440,00 DHS)
- Lot n° 3 : Huit Mille Six Cent Quarante Dirhams (8.640,00 DHS)
- Lot n° 4 : Quatorze Mille Cinq Cent Quatre Vingt Dirhams (14.580,00 DHS)
- Lot n° 5 : Dix Sept Mille Huit Cent Vingt Dirhams (17.820,00 DHS)
- Lot n° 6 : Mille Huit Cent Dirhams (8.100,00 DHS)
- Lot n° 7 : Sept Mille Cinq Cent Soixante Dirhams (7.560,00 DHS)
- Lot n° 8 : Dix Mille Deux Cent Soixante Dirhams (10.260,00 DHS)
- Lot n° 9 : Quatorze Mille Cinq Cent Quatre Vingt Dirhams (14.580,00 DHS)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage pour chaque lot est fixée à la somme de :

- **Lot n° 1 : Deux Millions Trois Cent Soixante Seize Mille Dirhams, Toutes Taxes Comprises (2.376.000,00DHS T.T.C) ;**
- **Lot n° 2 : Un Million Deux Cent Quatre Vingt Seize Mille Dirhams, Toutes Taxes Comprises (1.296.000,00DHS T.T.C) ;**
- **Lot n° 3 : Cinq Cent Soixante Seize Mille Dirhams, Toutes Taxes Comprises (576.000,00DHS T.T.C) ;**
- **Lot n° 4 : Neuf Cent Soixante Douze Mille Dirhams, Toutes Taxes Comprises (972.000,00DHS T.T.C) ;**
- **Lot n° 5 : Un Million Cent Quatre Vingt Huit Mille Dirhams, Toutes Taxes Comprises (1.188.000,00DHS T.T.C) ;**
- **Lot n° 6 : Cinq Cent Quarante Mille Dirhams, Toutes Taxes Comprises (540.000,00DHS T.T.C) ;**
- **Lot n° 7 : Cinq Cent Quatre Mille Dirhams, Toutes Taxes Comprises (504.000,00DHS T.T.C) ;**
- **Lot n° 8 : Six Cent Quatre Vingt Quatre Mille Dirhams, Toutes Taxes Comprises (684.000,00DHS T.T.C) ;**
- **Lot n° 9 : Neuf Cent Soixante Douze Mille Dirhams, Toutes Taxes Comprises (972.000,00DHS T.T.C) ;**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2.12.349 du 8 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau de la Division Financière et des Ressources Humaines (Service Financier et Recouvrement) de l'Office du Développement de la Coopération, 13 Rue Dayet Aoua Agdal - Rabat- B.P :1297 ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique au maître d'ouvrage via le portail marocain des marchés publics conformément aux dispositions de l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n° 20-14 du 04-09-2014 relatif à la dématérialisation de la procédure de passation des marchés publics.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.